



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Inde

Question écrite n° 57946

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le Premier ministre sur l'ampleur du séisme qui a frappé l'Inde et sur ses conséquences dramatiques. L'annonce faite par la France, qui s'apprêtait à offrir une aide d'un montant d'un million de francs, a en effet pu paraître bien insuffisante en comparaison avec le nombre de victimes et l'importance des dégâts. C'est pourquoi il lui demande quels ont été, à ce jour, les moyens affectés aux opérations de secours. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

Le tremblement de terre qui a frappé le Gujarat le 26 janvier dernier, et fait de nombreuses victimes, a suscité une réaction de solidarité en France, tant de la part du Gouvernement que de la société civile. L'aide d'urgence a porté sur les opérations de recherche, l'aide médicale aux blessés, l'assistance aux rescapés (abris, nourriture et rétablissement des communications). Le gouvernement français a envoyé, par avion militaire, une équipe de la sécurité civile de 44 personnes, comprenant notamment 9 médecins et 8 infirmiers avec 10 tonnes de matériel humanitaire, pour une valeur de 4 millions de francs. Cette équipe a effectué un travail considérable à Bhuj pendant 10 jours. Un million de francs a été accordé immédiatement à la Fédération internationale de la Croix Rouge. A ces contributions financières et en nature des pouvoirs publics, viennent s'ajouter les actions et dons privés de nombreuses ONG et entreprises françaises qui ont également prêté leur concours sur place. La solidarité manifestée par la France n'a donc pas été négligeable, bien au contraire. Mais la France sera aussi présente dans la phase de reconstruction et de réhabilitation des zones sinistrées : le centre historique d'Ahmedabad sera restauré : un accord de principe a été donné pour un financement de 3 MF sur la réserve du Premier ministre, de 1 MF sur les crédits du ministère des affaires étrangères en 2001, et 5 MF en 2002. Un réseau de prévention du risque sismique le long de la chaîne himalayenne requiert 85 MF, ce qui rend nécessaire la mobilisation de plusieurs partenaires ou instruments financiers.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57946

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2001, page 1039

Réponse publiée le : 11 juin 2001, page 3375